

FICHE DE POSTE
Enseignant en milieu hospitalier

Année scolaire 2020 / 2021

DISPOSITIF	<p>L'enseignant en milieu hospitalier est chargé d'assurer la mise en œuvre du parcours de scolarisation des enfants hospitalisés. L'objectif est d'amener chacun d'eux à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités. Il est en outre chargé de maintenir un lien avec l'école d'origine et avec la vie extérieure à l'établissement hospitalier. Il travaille à l'insertion ou à la réinsertion des enfants et adolescents malades dans le système scolaire ordinaire après les hospitalisations.</p> <p>Se référer à la circulaire n° 91-303 du 18 novembre 1991</p>
POSTE	<p>Poste implanté dans les locaux de l'hôpital (CHU) Jean Minjoz, 3 boulevard Alexandre Fleming, 25000 Besançon.</p>
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	<p>Poste d'enseignant à temps complet soit 24 heures d'enseignement, auxquelles s'ajoutent deux heures de réunions de coordination et de synthèse.</p> <p>L'organisation hebdomadaire relève de l'autorité du médecin chef de service de l'unité de pédiatrie.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Placé sous l'autorité pédagogique de l'inspection de l'éducation nationale A-SH, l'enseignant est également placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur du CHU et du médecin chef de service et sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie.</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Enseignant titulaire d'un diplôme spécialisé (CAPPEI)</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la continuité des apprentissages durant les périodes d'hospitalisation, en lien étroit avec les enseignants de l'école d'origine dans laquelle l'élève reste inscrit. ➤ Concevoir, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du service concerné, un projet individualisé de scolarisation compatible avec la pathologie de l'enfant, le projet de soins et le temps d'hospitalisation. ➤ Assurer, pour chaque enfant, une continuité du parcours de scolarisation : <ul style="list-style-type: none"> • en contactant les différents organismes scolaires permettant d'assurer la poursuite du parcours de scolarisation à domicile : SAPAD, CNED • en assurant une coordination avec l'enseignant de la classe de référence de l'élève. ➤ Participer aux réunions institutionnelles organisées en vue d'assurer la bonne coordination de l'ensemble des actions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques. ➤ Contribuer au volet pédagogique des PAI et des PPS, lors des retours dans les écoles de référence. ➤ Respecter les contraintes et règles de fonctionnement du CHU.

<p>CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, du rôle des différents acteurs. ➤ Maîtriser les éléments composant le socle commun et les programmes. ➤ Avoir acquis une solide expertise en didactique et en pédagogie (maîtrise de la langue, mathématiques...). ➤ Posséder une bonne connaissance des théories de l'apprentissage, de la médiation, et des approches pédagogiques différenciées et individualisées. ➤ Maîtriser les outils numériques et pouvoir mobiliser ces ressources dans les situations d'apprentissage et dans le maintien du lien avec la classe de l'élève. ➤ Connaître la sphère sanitaire et le fonctionnement d'un CHU. ➤ Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les familles et les équipes pédagogiques. ➤ Faire preuve de rigueur dans la gestion de l'emploi du temps des élèves ➤ Faire preuve de disponibilité (horaires de travail adaptés aux contraintes de l'hôpital et du service aux familles). ➤ Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles et d'adaptabilité. ➤ Avoir une posture éthique fondée sur la discrétion professionnelle. ➤ Savoir se distancier face aux problématiques liées à la maladie.
<p>EVALUATION</p>	<p>- Rapport qualitatif et quantitatif annuel</p>
<p>CANDIDATURE</p>	<p>Les candidatures, curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, seront adressées par la voie hiérarchique avant <u>le 6 avril 2020 à 10h:</u></p> <p>Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale, Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs : service de gestion du personnel (M.GINIES) et à Madame l'IEN ASH</p>